

La Lettre des HCC



En 2015, le résultat d'exploitation témoigne d'un décrochage dans la stabilité des comptes (T. KOSSMANN)

Le cycle d'exploitation

En 2015, les Hôpitaux Civils de Colmar présentent un résultat comptable de -1.892.311 € pour le budget principal.

Rompant avec la tendance observée entre 2007 et 2014, ce résultat témoigne d'un décrochage dans la stabilité des comptes et **représente - 0,65% du total des financements.**

Il est la conséquence **d'un écart entre des recettes non compensées et des charges maîtrisées** dans un contexte de rationnement des financements où **aucune aide exceptionnelle ou aide à l'investissement** n'a été versée à l'établissement.

En 2015, la cible de l'équilibre budgétaire n'a pu être atteinte principalement parce que les recettes n'ont pas été au niveau attendu. En effet, elles ont été inférieures de 3,5 M€ par rapport à la prévision.

Les produits issus de l'assurance maladie ont été en recul de près de 1,2 M € par rapport à la prévision du fait d'une baisse globale d'activité de 0,5 % en 2015 et ce dans un contexte de **baisse des tarifs.**

Les autres produits de l'activité hospitalière ont connu un net recul, de l'ordre de 3,4 M € du fait de la baisse du nombre de journées réalisées mais également **du fait de la réforme de la prise en charge des prestations de santé des frontaliers** travaillant en Suisse.

Enfin les autres produits ont progressé de près de 1 M €, notamment du fait **des rétrocessions.**

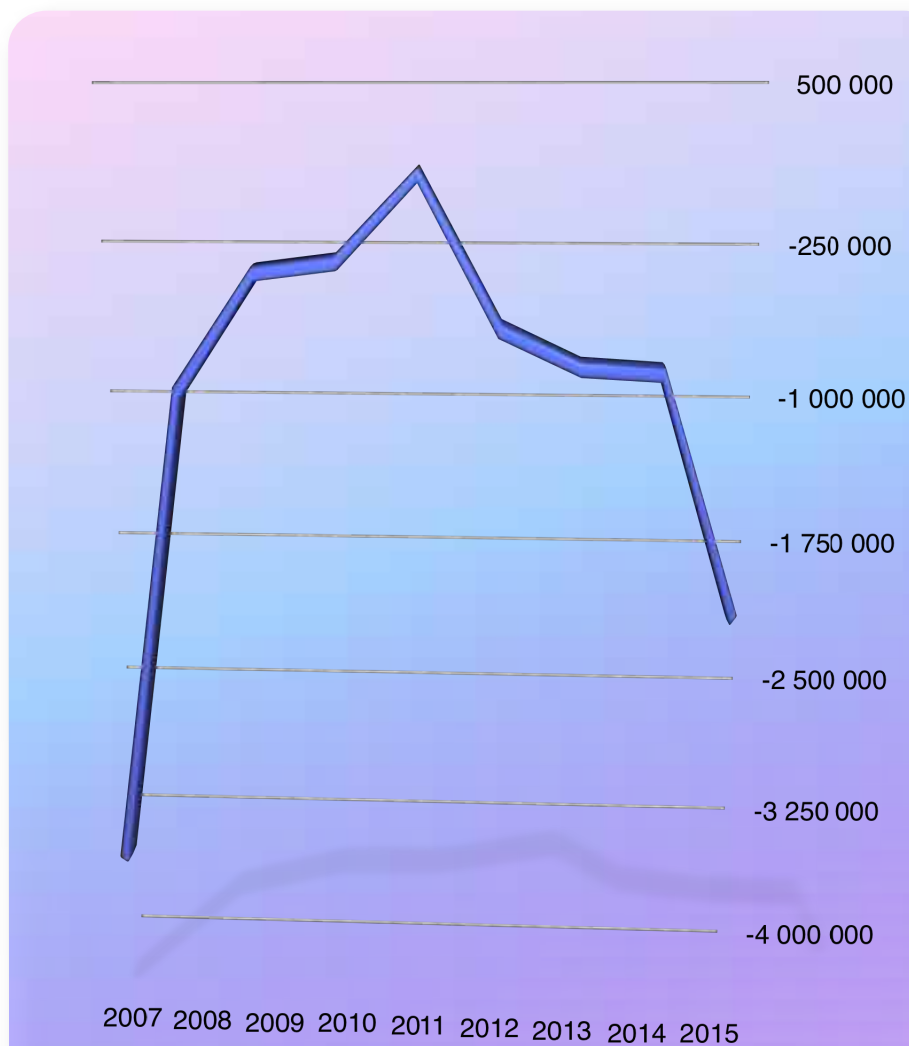
Globalement l'année 2015 témoigne d'un niveau insuffisant de réalisation des recettes.

En parallèle, **les charges de l'établissement ont été maîtrisées.** Le niveau de dépenses réalisé a été inférieur de 1,7 M € par rapport à la prévision.

Les dépenses de personnel ont été dans l'épure de la prévision, enregistrant un dépassement de l'ordre de +500.000 €.

Les dépenses à caractère médical et les dépenses à caractère hôtelier ont reflété l'évolution de l'activité baissière et **témoignent d'une maîtrise.** Ainsi les dépenses sont inférieures à la prévision de -2,9 M €.

Enfin, **les dépenses de titre 4** ont enregistré un dépassement de +700.000 € du fait d'un niveau important d'annulations de titres sur exercice antérieur en 2015.



« Un décrochage dans la stabilité des comptes »

Malgré ce décrochage dans la stabilité des comptes, **l'établissement a poursuivi sa politique d'investissement conformément à ses engagements.**

Le cycle d'investissement

La politique d'investissement est marquée en 2015 par **la poursuite des travaux du Pôle Femme-Mère-Enfant et nouveaux Blocs Médico-Techniques** ainsi que par une politique d'équipement soutenue pour maintenir le parc à niveau.

Au terme de l'exercice, les Hôpitaux Civils de Colmar présentent ainsi un **total d'investissement de 29,6 M€.**

Pour financer ces investissements, **les Hôpitaux Civils de Colmar ont respecté le cadre fixé par le plan global de financement pluriannuel conclu avec l'Agence Régionale de Santé d'Alsace** en 2012 en mobilisant le recours à l'emprunt ainsi qu'à l'autofinancement.

Les enjeux pour les Hôpitaux Civils de Colmar

En 2015, l'exploitation des Hôpitaux Civils de Colmar ne leur permet pas de présenter un résultat à l'équilibre contrairement aux années précédentes.

Cette situation ne peut se prolonger durablement au risque de fragiliser le bilan de l'établissement et donc le cadre de sa politique d'investissement.

Elle implique en 2016 la **nécessité de voir l'activité progresser et d'adapter nos charges au niveau des recettes dégagées** par l'activité. Ceci s'impose d'autant plus que l'année 2016 est marquée par une **baisse des tarifs hospitaliers** et de fortes tensions sur les financements.



Mise en service des nouveaux PFME et BMT : lancement des travaux préparatoires (Direction)

Le regroupement des services et disciplines du Parc sur le site de Pasteur autour d'un plateau technique centralisé, ainsi que le regroupement des blocs opératoires et des réanimations, constituent un projet d'envergure dont la réussite concerne l'avenir de toute la communauté hospitalière des HCC.

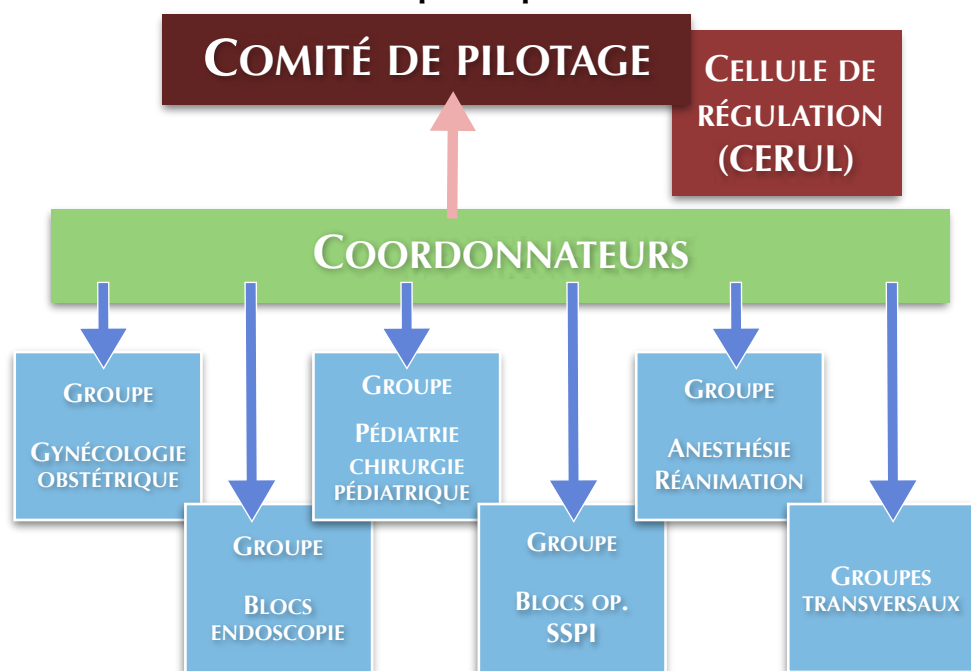
Aussi, il convient de **s'y préparer dès maintenant**, afin que chaque service puisse prendre connaissance des espaces dont il disposera, et s'inscrive ainsi très rapidement dans leur logique fonctionnelle.

Dans ce cadre, **une assemblée générale a réuni le 1^{er} avril dernier les principaux acteurs concernés** par la mise en service de ces nouveaux locaux, afin de leur présenter la « marche en avant » du projet.

La méthodologie du projet

Les objectifs :

- Définir et partager une méthodologie qui permette, dans les 24 mois, l'ouverture des nouveaux PFME et BMT **dans des conditions aussi consensuelles et maîtrisées que possible**,
- **Amorcer la réflexion sur les organisations** médicales, chirurgicales, médico-techniques, soignantes ou encore logistiques qui devront être mises en place dans ces nouveaux locaux,
- Garantir un maximum d'efficacité, grâce à un process simple mais pragmatique qui repose sur une indispensable **participation de l'ensemble des acteurs parties prenantes**.



L'assemblée générale du 1er avril 2016

Les acteurs et leurs missions :

- 1) Les principaux utilisateurs des futurs espaces sont mobilisés au sein de **6 groupes de travail thématiques**, ayant pour missions :
 - De déterminer les organisations de chacune des fonctions
 - D'adapter les moyens à l'organisation à mettre en œuvre
 - De cibler les problématiques nécessitant un arbitrage
- 2) Des **coordonnateurs** ont été désignés afin :
 - D'animer chaque groupe de travail et relayer les problématiques soulevées en leur sein
 - De répondre aux questionnements de leurs équipes et les préparer au changement
 - De contribuer à la formalisation des principes de fonctionnement dans les nouveaux locaux
- 3) Un **comité de pilotage** assure la cohérence globale de la démarche et rend les arbitrages nécessaires.

En savoir plus...

Pour tout renseignement complémentaire sur la démarche, vous pouvez adresser vos questions à la **cellule de régulation (CERUL)** du projet :



cerul@ch-colmar.fr

La neuro-oncologie aux HCC, une activité transversale d'ambition régionale (Dr G. AHLE)



L'équipe de neuro-oncologie

Assurée aux HCC par MM. les Docteurs AHLE, GAULTIER et SELLAL ainsi que l'équipe paramédicale du service de neurologie, **la neuro-oncologie** concerne principalement la **prise en charge de patients atteints de tumeurs cérébrales primitives**, voire de **cancers compliqués de syndromes paranéoplasiques ou neurotoxiques**.

Discipline vaste et transversale, elle implique potentiellement toutes les structures du système nerveux central et périphérique. Elle relève donc d'une **prise en charge interdisciplinaire** : neurochirurgie, anatomo-pathologie, biologie, neuroradiologie, radiothérapie, pharmacie, ophtalmologie, médecine interne et hémato-oncologie, médecine physique et réadaptation. Elle fait également intervenir des **compétences particulières**, telles que kinésithérapeutes, neuropsychologues, psychologues cliniciens ou encore assistantes sociales.

Le traitement de ces pathologies complexes est discuté lors de **réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)** locales (coordonnés par le CCC) et nationales, offrant ainsi aux patients **une prise en charge optimale**.

L'activité d'hospitalisation et de consultations externes de cette unité, créée par Madame le Docteur MONJOUR, est **en constante augmentation**. Une telle prise en charge centralisée des patients est **unique dans la région**, et attire ainsi la **population du Haut-Rhin** mais également **des départements voisins**.

L'unité a par ailleurs été nommée **centre de compétence pour des tumeurs rares** comme les lymphomes oculocérébraux primitifs et les tumeurs oligodendrogiales, et intégrée au **réseau national des tumeurs gliales**.

L'activité de neuro-oncologie a donné lieu à **plusieurs publications scientifiques nationales et internationales**. L'équipe a notamment obtenu, en collaboration avec celle du Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse et du Sud Alsace (GHRMSA), **le prix de la meilleure communication** affichée au congrès de la Société Allemande de Neurologie 2015.